



## LES ATOUTS DE LA FRANCE DANS LE DOMAINE DES PROTÉINES VÉGÉTALES ET LES FREINS A DÉBLOQUER

La France est bien placée dans cette compétition mondiale des protéines végétales. Elle dispose d'atouts qui se situent aux trois niveaux de l'alimentation :

-La production agricole : nous avons la chance de connaître en France une situation géographique favorable (variété et qualité des terres, climat), une grande organisation et compétence des milieux agricoles, et une large variété de production.

-Le savoir-faire culinaire qui allie tradition et innovation : le talent des grands cuisiniers, à côté de celui des industriels, sera sollicité.

-Les industries alimentaires : elles représentent 3 % du PIB et comptent en leur sein des leaders mondiaux. Elles ont une forte capacité d'export, et garantissent une très grande sécurité sanitaire. Dans le domaine des protéines végétales, les industriels français ont su développer toute une gamme de protéines végétales (blé, soja, lupin, pois, fève, luzerne) et initier de nombreux travaux pour mieux connaître les MPV (Matières Protéiques Végétales).

## QUELS LEVIERS D'ACTION L'ÉTAT ENTEND-IL METTRE EN ŒUVRE ?

Le rôle des pouvoirs publics est de contribuer à rendre plus efficaces les efforts des industries. Différents leviers ont été identifiés et sont à mettre en œuvre pour soutenir les actions engagées :

- En premier lieu : adapter la réglementation : dans le domaine du végétal, comme dans beaucoup d'autres, un choc de simplification sera le bienvenu...
- La commande publique par son volume doit constituer un moyen d'action : les pouvoirs publics nationaux et locaux sont en effet des prescripteurs importants d'achat alimentaire par l'intermédiaire de leurs restaurants et cantines scolaires.
- Dans le domaine de l'alimentation animale, l'expérimentation de nouvelles méthodes à base de protéines végétales pourra également constituer un levier.
- Enfin et surtout, pour faire évoluer les mentalités et les comportements en matière d'alimentation, il apparaît important de mettre en œuvre des politiques d'éducation et de communication. Rendre attractif des produits qui, aujourd'hui, ne le sont pas toujours (soja, lentilles, algues, etc.) passe par une meilleure connaissance des produits, une plus grande compréhension des enjeux.

Le grand débat public sur l'alimentation de demain a eu lieu : au cours des Etats généraux, des propositions ont été faites pour le développement des filières de production des protéines végétales... Il faut désormais les concrétiser... dès maintenant.